

La plupart des participants aux forces de maintien de la paix proviennent d'un nombre relativement restreint de pays que l'on peut appeler occidentaux. Il est indispensable d'étendre la base de participation et d'obtenir l'adhésion d'un groupe représentatif parmi les membres de l'ONU. Ce qui permettrait d'alléger le fardeau de ceux qui ont participé régulièrement au maintien de la paix et par la même occasion engendrerait une meilleure compréhension de cette importante activité des Nations Unies, et un appui accru.

Les opérations du maintien de la paix, à Chypre et ailleurs, ont toujours été organisées en période d'urgence. Puisque le maintien de la paix est appelé à devenir une activité permanente des Nations Unies, il conviendrait de procéder à une certaine planification en prévoyant un noyau de fonctionnaires, à l'administration centrale des Nations Unies, et en convenant de certains principes relatifs à l'organisation d'une telle force. Entre autres, il conviendrait de s'entendre à l'avance sur la manière dont la force doit être dirigée et contrôlée. Il devrait y avoir une série de principes directeurs régissant l'opération "maintien de la paix", sous l'autorité générale du Conseil de sécurité, qui comporterait un système de responsabilités partagées entre le Conseil, le Secrétaire général, les pays qui fournissent des troupes et les parties engagées dans le conflit.

La Force des Nations Unies au Moyen Orient, la plus récente opération de maintien de la paix des Nations Unies, nous servira de modèle pour l'avenir. Les participants à la UNEF proviennent d'un groupe de pays plus important qu'auparavant. Une répartition générale entre les pays membres des Nations Unies a assuré à l'opération une base financière plus solide, et les arrangements en vue de la direction et du contrôle des effectifs marquent une amélioration sur ce qui s'est fait dans le passé.

Mais il faut veiller à ce que ces innovations qui contribuent au maintien efficace de la paix au Moyen Orient soient traduites en règles de conduite à observer dans l'avenir.

Nous avons constaté que le maintien de la paix est une tâche continue, onéreuse et parfois périlleuse. Au début de l'Opération Chypre, le Canada a autorisé un contingent de 1150 officiers et soldats. Le personnel militaire actuel est de 518. Quatre Canadiens ont été tués au cours des opérations. La Force est à Chypre depuis onze ans, et nous venons d'approuver une nouvelle prolongation de notre participation pour six mois, à compter du 15 juin. Cette participation a coûté au Canada, sur une période de dix ans, de mars 1964 à décembre 1974, environ 25 millions de dollars.

Il n'y a pas de doute que le maintien de la paix impose une lourde charge et que l'on est parfois tenté d'y renoncer. Mais il n'est pas possible de se soustraire à cette responsabilité. Il faut plutôt travailler à rendre le maintien de la paix efficace, car, après tout, c'est là un des rares outils efficaces dont disposent les Nations Unies pour empêcher le recours à la force pour régler les conflits internationaux.